

# IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE  
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

# La Lettre

Juin 2024

[www.irsem.fr](http://www.irsem.fr)

## [VIE DE L'IRSEM \(p. 1\)](#)

Équipe

Dernières publications de l'IRSEM

Événements

IRSEM-Europe

Prix de thèse

Actualité des chercheurs et des doctorants

## [VEILLE SCIENTIFIQUE \(p. 12\)](#)

Dilemme de sécurité, OTAN

## [BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE \(p. 13\)](#)



## VIE DE L'IRSEM

### ÉQUIPE

L'IRSEM souhaite la bienvenue à **Marine de Guglielmo Weber**, qui rejoint le domaine « Armement et économie de défense » (AED) comme chercheuse Environnement, énergie et matières premières stratégiques, et se réjouit de conserver dans ses rangs **Victor Violier**, postdoctorant CNRS et résident à l'IRSEM depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, qui devient chercheur Politique comparée, sociologie militaire et des institutions dans le domaine « Défense et Société » (D&S).



**Marine de Guglielmo Weber** est docteure en sciences de l'information et de la communication (Université Paris 8). Elle travaille sur la sécurité climatique des populations et des forces armées et s'est spécialisée sur les enjeux liés aux techniques de modification de la météo et du climat (géo-ingénierie).



**Victor Violier** est docteur en science politique (Université Paris Nanterre) et spécialiste des transformations de l'État et de l'action publique qu'il étudie dans une perspective socio-historique et comparative. Après une thèse sur la réforme de l'État et la formation de ses serviteurs en Russie depuis la fin de l'Union soviétique et un projet postdoctoral sur le consensus élitair russe face à la guerre en Ukraine, il travaille à deux nouvelles recherches. La première porte sur l'expertise étasunienne de la Russie contemporaine et la seconde vise à faire une analyse comparée des modalités de formation des élites militaires (France, États-Unis, Russie).



L'IRSEM félicite le colonel **Jean-Louis Cerisier**, réserviste opérationnel à l'institut, auquel a été décernée la médaille d'argent des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure, en reconnaissance de son engagement au profit de la réserve de défense et de sécurité intérieure. La cérémonie de remise de décoration a eu lieu à Balard, le 18 juin 2024.



**Brève stratégique 72 – 13 juin.**

« L'exploitation des ressources minières des grands fonds marins internationaux dans le Pacifique – Le rêve de Nauru, de la Chine... et des États-Unis », par Carine Pina et Nolwenn Gueguen, 2 p.

Une demande de contrat d'exploitation des ressources minières des fonds marins situés au-delà des limites de la juridiction nationale (la Zone), en particulier dans le Pacifique, devrait être déposée devant l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) en juillet prochain, ouvrant potentiellement une période de compétition pour ces ressources jugées stratégiques aujourd'hui. Cette première est scrutée par les principaux acteurs du secteur (États et entreprises), notamment la Chine.

**DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRSEM**



**Brève stratégique 70 – 3 juin.**

« Extension de la loi FISA – La "souveraineté numérique" européenne loin des préoccupations américaines », par Clotilde Bômont, 2 p.

La portée extraterritoriale de certaines lois américaines permet aux agences de renseignement d'accéder aux données de citoyens et d'organisations européens sans leur consentement, faisant fi des réglementations de l'UE et allant à l'encontre de la « souveraineté numérique » européenne. Vivement critiquée des deux côtés de l'Atlantique, l'extension de la loi FISA votée fin avril 2024 est une entrave à la coopération UE-US dans le domaine numérique à la veille des élections européennes et américaines.



**Étude 117 – 27 juin**

« La marine turque – Un atout militaire pour l'OTAN ? », par Mayeul Pappens, 76 p.

La marine turque présente en 2024 plus d'atouts militaires pour l'OTAN qu'elle n'engendre de faiblesses. D'une part, elle joue un rôle central depuis le 24 février 2022 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en particulier en mer Noire. Maître de l'accès à cette dernière grâce à la convention de Montreux, elle est, depuis le 28 février 2022, la seule marine otanienne d'importance à naviguer dans cette mer fermée. Elle y dispose de capacités navales susceptibles de rivaliser avec la flotte russe de l'espace pontique.



**Brève stratégique 71 – 6 juin.**

« Plateformes alternatives et désinformation : Odysee, un angle mort du Digital Service Act », par Dusan Bozalka, 3 p.

Alors que le règlement européen sur les services numériques (DSA) vise à réguler et limiter la désinformation sur les réseaux sociaux, la plateforme d'hébergement de vidéos Odysee reste un espace numérique où sont produits et archivés de nombreux contenus extrémistes, complotistes et pro-Kremlin contraires à ce règlement. Une collecte massive de données a permis de cartographier les acteurs actifs sur la plateforme et d'analyser les menaces que représentent les récits véhiculés dans les vidéos qu'elle héberge.

D'autre part, le volume de la flotte turque est un deuxième atout sur les plans des ressources humaines et des capacités, régulièrement engagées dans les exercices ou opérations de l'Alliance atlantique et qui se modernisent rapidement – même si sur ces points des fragilités viennent affaiblir son rôle dans l'Alliance. Parmi ces dernières, peuvent être évoqués les épisodes conflictuels l'ayant récemment opposée à d'autres marines de l'OTAN, sa restructuration idéologique après la tentative de coup d'État de 2016 et l'état actuel des capacités navales vieillissantes à faible expérience opérationnelle.

Son importance militaire pour l'Alliance à l'horizon 2030 pourrait être remise en cause par des évolutions de politique intérieure et de positionnement sur les plans diplomatique et militaire de la Turquie, en particulier vis-à-vis de la Grèce et de la Russie.

## ÉVÉNEMENTS

### 7 juin : Visite de Neema Chusi, cheffe du Secrétariat du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.



Dans le cadre du programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) a accueilli, le 7 juin 2024, Mme Neema Chusi, cheffe du secrétariat du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Cette visite a été l'occasion d'échanges autour de la mission de l'IRSEM au sein du ministère des Armées ainsi que sur les dynamiques politiques et sociales en cours sur le continent africain. Réalisée en présence de représentants de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), cette réunion IRSEM/UA avait également pour but de créer de nouvelles synergies dans le domaine de la recherche stratégique.

### 12 juin : Séminaire avec Frédéric Lasserre.



Le 12 juin 2024 dans le cadre du séminaire Asie, [Carine Pina](#) et [Virginie Saliou](#) ont reçu le professeur Frédéric Lasserre de l'Université Laval au Québec pour une intervention sur les interprétations juridiques de la convention sur le droit de la mer (CNUDM/UNCLOS) en Asie du Sud-Est.

En s'appuyant sur de nombreuses cartes originales, Frédéric Lasserre a examiné les revendications maritimes des différents acteurs de la zone, en précisant leurs usages d'arguments juridiques visant à légitimer leurs délimitations maritimes. Dans un contexte de moindres capacités militaires face à la Chine, les pays de l'ASEAN portent en effet les rivalités sur le terrain juridique. F. Lasserre a notamment montré que le renoncement de certains États d'Asie du Sud-Est à qualifier d'« îles » certains espaces/îlots, renonçant par là-même à de potentiels droits souverains sur les espaces maritimes adjacents, a conduit la Chine à reconsidérer son approche en mer de Chine. Celle-ci est ainsi passée à une revendication, assez imprécise, autour de la ligne des neuf ou dix traits à une revendication, toujours imprécise, autour du concept des « Quatre Sha » (archipels). Virginie Saliou, chercheuse Sécurité maritime à l'IRSEM, a ensuite interrogé F. Lasserre sur les différends précédents, notamment en Arctique, concernant les interprétations de la notion d'archipel en droit de la mer ainsi que sur les raisons de la non-référence à l'article 123 relatif aux mers fermées dans cette région du monde.

Cette réflexion extrêmement intéressante sur les recompositions des discours juridiques et politiques maritimes en mer de Chine et sur la mobilisation du droit comme outil politique a conduit à un riche échange avec l'audience.

### 18 juin : Séminaire Jeunes Chercheurs.

Le séminaire Jeunes Chercheurs s'est tenu le 18 juin à l'Innovation Défense Lab. La première partie de la séance était consacrée à la présentation des travaux de thèse de Pierre Mougel, doctorant en science politique à l'université Paris-Panthéon-Assas. Sa présentation, intitulée « La revitalisation du "système" d'éducation patriotique et le mouvement de la jeunesse lounarmia en Russie contemporaine. Le déploiement de l'action publique au-delà de l'efficacité et du consensus institutionnel », peut être résumée de la façon suivante.

Institutionnalisée en 2001, l'éducation patriotique fait aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt de la part des pou-

voirs publics. La création en 2016 du mouvement de la jeunesse lounarmia à l'initiative du ministère de la Défense illustre la recrudescence des dispositifs constituant le « système » d'éducation patriotique. Toutefois, les conditions de cette montée en puissance interrogent. Les dispositifs d'éducation patriotique véhiculent en effet d'importantes ambiguïtés, lesquelles se sont accentuées dans ce contexte de revitalisation du « système ». Tenant aussi bien aux modalités de déploiement qu'à la nature conflictuelle des dynamiques de coopération internes, ces ambiguïtés constituent indéniablement un frein à l'efficacité et à la cohérence de ce domaine d'action publique. Bien que cette tendance au découplage ne constitue pas en soi une singularité, elle invite à questionner la logique d'action publique à l'œuvre : comment expliquer la stabilité et l'expansion de l'éducation patriotique malgré la persistance d'ambiguïtés structurelles et une inefficacité chronique des dispositifs ? Comment les dispositifs parviennent-ils à s'accommoder d'une diversité d'interprétations, sans pour autant s'effondrer sous le poids de leurs propres contradictions ?

La contextualisation de la genèse institutionnelle de l'éducation patriotique conduit tout d'abord à démythifier l'objet et à relativiser la dimension systémique revendiquée. À cet égard, celle-ci apparaît davantage parcourue par une logique programmatique de résolution de besoins conjoncturels qu'à un hypothétique projet de transformation de la société. Aussi, l'activisme des militaires dans la réhabilitation de l'éducation patriotique met en évidence la constitution d'un paradigme d'action publique en cohérence avec les intérêts corporatistes des forces armées. Or malgré les évolutions suivies par l'éducation patriotique au cours de ces quinze dernières années, lesquelles ont notamment vu l'intégration d'enjeux de modernisation néolibérale de l'État, le paradigme originel demeure inchangé. Plutôt, ces enjeux semblent avoir suivi une assimilation selon une logique cumulative. Dans ce sens, la stabilité et l'expansion du « système » semblent plus conditionnées par sa plasticité que par sa capacité à produire les transformations auxquelles il aspire. Ainsi, plutôt que de déterminer la finalité opérationnelle des dispositifs et de les appréhender sous le prisme de l'efficacité, il s'agit d'appréhender le processus par lequel l'éducation patriotique s'accommode d'une flexibilité interprétative. À ce titre, le concept « d'objet-frontière » fournit un cadre conceptuel particulièrement utile pour caractériser les dispositifs par leurs usages différenciés et les effets propres qui en découlent.

La seconde partie du séminaire était animée par [Victor Violier](#) sur le thème : « Enquêter aux marges de l'administration russe : conditions et modalités d'une enquête ethnographique sur le pouvoir en régime autoritaire ».

Cette communication, première ébauche d'un article en cours de rédaction, visait à présenter les jalons d'une réflexion épistémologique et méthodologique sur les conditions de réalisation d'une enquête au long cours menée en Russie, à Moscou et dans les régions du Nord-Ouest, de la Volga, de l'Oural et de Sibérie, de 2014 à 2019, dans le cadre d'une recherche doctorale en science politique.

### 19 juin : Cycle « Neutralité et conflits armés » : 5. « La neutralité vue du terrain ».

Le mercredi 19 juin s'est tenue la dernière séance du cycle de séminaires sur la neutralité coorganisé par l'IRSEM et le Centre Thucydide. Celle-ci portait sur la neutralité vue du terrain. Après que [Julia Grignon](#), directrice scientifique de l'IRSEM, a présenté le cadre juridique applicable à la neutralité en droit international humanitaire puis dressé un panorama général des principes de l'action humanitaire dans lesquels se situe la neutralité, Anne-Lise Lierville, directrice de l'Institut Handicap international pour l'action humanitaire – éthique opérationnelle, a exposé les enjeux relatifs à la neutralité pour les personnels humanitaires. Elle a ainsi démontré que la neutralité humanitaire, loin de se situer uniquement à un niveau politique, s'opérationnalise à tous les niveaux de décision lors de déploiements d'activités humanitaires. Essentielle à une action fondée sur les principes, la neutralité est aussi le gage de la sécurité des personnels humanitaires et de leur accès continu aux populations auxquelles les services essentiels qu'ils distribuent sont destinés.

### 27 juin : Visite de Mme Lia Quartapelle, parlementaire italienne et chercheuse associée à l'ISPI (Milan).

Dans le cadre du programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) a accueilli, le 27 juin 2024, Mme Lia Quartapelle, parlementaire italienne (circonscription de Milan 2) et vice-présidente de la commission des affaires étrangères et communautaires. Cette réunion a permis de présenter la mission de l'IRSEM au sein du ministère des Armées mais également de partager des analyses relatives au conflit en Ukraine ainsi qu'aux récentes évolutions internationales en Europe et dans le bassin méditerranéen. Chercheuse associée sur l'Afrique à l'Institut pour les études de la politique internationale (ISPI, Milan), Mme Quartapelle s'est, par ailleurs, enquis des récentes recherches de l'IRSEM dans ce domaine.

## 27 juin : Remise des prix de l'IRSEM des mémoires de l'École de guerre.

Décerné pour la première fois en juin 2021, le prix de l'IRSEM récompense les deux meilleurs mémoires réalisés par les officiers-stagiaires et les auditeurs civils de l'École de guerre et dirigés par un chercheur de l'IRSEM.

Présidée par le général de division Philippe Pottier, directeur de l'École de guerre, la cérémonie de remise des prix de la 21<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre s'est tenue le 27 juin en amphithéâtre Foch, à l'École militaire. Deux mémoires ont été primés par l'IRSEM :

Le mémoire du commissaire principal Olivia Nikou, « Des couleurs sous l'étendard, l'armée face à la diversité », dirigé par [Maxime Launay](#), qui explore la question de l'intégration des militaires français issus de la diversité, un sujet qui est très peu investigué.



Le mémoire du capitaine de frégate Julien Kervazo, « Le stratège augmenté, l'intelligence artificielle dans l'aide à la décision militaire de haut niveau », dirigé par [Océane Zubeldia](#), qui propose une réflexion originale sur l'usage des technologies de l'intelligence artificielle au profit du décideur militaire.



Photos Lionel Monnier.

Les récipiendaires ont reçu leur prix des mains de [Benôit Rademacher](#), directeur adjoint de l'IRSEM. Par ailleurs, trois autres mémoires dirigés par des chercheurs de l'IRSEM ont également été primés.

## IRSEM-EUROPE

### 11 juin : Conférence « L'évolution du programme de sécurité économique de l'UE », IRSEM-Europe/Institut Jacques Delors.

Le mardi 11 juin, l'IRSEM-Europe a organisé en collaboration avec l'[Institut Jacques Delors](#) une conférence portant sur « L'évolution du programme de sécurité économique de l'UE : quelles sont les priorités de la prochaine Commission ? ». Nicolas Köhler-Suzuki, Marco Sibona, Elvire Fabry, Pascal Lamy et Denis Redonnet sont intervenus en exposant les multiples défis auxquels devra donc faire face la Commission.

### 18 juin : Séminaire sur le Caucase.

Le 18 juin, Ariane Bachelet, post-doctorante à l'IRSEM-Europe, a organisé un séminaire intitulé « Compétition et confrontation dans le Sud Caucase, du géopolitique au local ». L'objectif de ce séminaire était de donner aux jeunes chercheurs l'occasion de partager les fruits de leurs récents terrains. Ainsi, Elia Bescotti, Louise Amoris, Luigi Nicolò Segarizzi, Gaëlle Le Pavic et Teona Lavrelashvili ont pu présenter leurs travaux.

### 27 juin : Conférence sur le Triangle de Weimar, IRSEM-Europe/SWP/PISM.

L'IRSEM-Europe, SWP ([Stiftung Wissenschaft und Politik](#)) et PISM ([Polish Institute of International Affairs](#)) ont conjointement organisé une conférence sur la « souveraineté stratégique » de l'UE dans la perspective du Triangle de Weimar. Dans une première partie a été traité le rôle de la relation UE-OTAN en matière de défense. Puis, la collaboration européenne pour une dissuasion nucléaire efficace a été questionnée.

## PRIX DE THÈSE



Photo © IHEDN.

Mardi 11 juin 2024, dans le salon des Maréchaux de l'École militaire, le général Benoît Durieux a remis le premier Prix de thèse de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) à **Clotilde Bômont** (postdoctorante en géopolitique du numérique résidente à l'IRSEM), pour sa thèse en géographie politique soutenue à l'Université Panthéon-Sorbonne et intitulée « Géopolitique du *cloud* défense français. Analyse des nouvelles formes d'organisation spatiale du pouvoir de l'État à travers la construction d'un objet socio-technique ». Ce prix a pour but de mettre en valeur la recherche consacrée aux questions de défense et de sécurité, et favorise les liens entre le monde académique et celui de la défense.

## ACTUALITÉ DES CHERCHEURS ET DES DOCTORANTS



### Maxime AUDINET

- Présentation du livre *Un média d'influence d'État* dans l'émission « [Soft power](#) » sur France Culture, 2 juin 2024.
- Interview par Timothée Vilars, « [Russie : Guérilla informationnelle, sites miroirs et irruption en Afrique... "RT est loin d'avoir disparu du paysage"](#) », *Le Nouvel Obs*, 4 juin 2024.
- Participation avec Kevin Limonier à « L'Atelier des médias », « [La métamorphose des stratégies d'influence informationnelles russes](#) », RFI, 8 juin 2024.
- Publication : « Les médias dans l'action internationale de la Russie : présences, influence, récits », *Annuaire français de relations internationales*, 2024, p. 799-817.
- Communication : « Les mutations de l'écosystème d'influence informationnelle de la Russie : restructuration, adaptation, clandestinisation », Séminaire METIS, Sciences Po, 17 juin 2024.
- Audition par la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat sur la présence de la Russie en Afrique, 18 juin 2024.
- Communication : « Russia's influence in the neighborhoods », CFI Dialogue, EUI/EUISS, School of Transnational Governance, European University Institute, Florence, 25 juin 2024.



### CNE Yves AUFFRET

- Réunion de suivi du projet ANR ASTRID CIGAIA (École de l'air et de l'espace – CNRS – IRSEM), 7 juin 2024.
- Intervention lors de la journée organisée par l'AID pour les projets lauréats de l'appel ANR ASTRID thématique « Guerre cognitive 2022 » (projet ANR ASTRID CIGAIA), 24 juin 2024.



**Clotilde BÔMONT**

- Publication : « [Extension de la loi FISA – La “souveraineté numérique” européenne loin des préoccupations américaines](#) », Brève stratégique 70, IRSEM, 3 juin 2024.

- Rencontre avec Mme Sanija Ameti (Université de Suisse, Berne/Operation Libero), dans le cadre du Programme d'invitation des personnalités d'avenir (MEAE), 3 juin 2024.

- Intervention lors de la table ronde « Cloud, Data, AI, Strategic Autonomy: how to become resilient? », lors du Paris Cyber Summit, Maison de la chimie, Paris, 4 et 5 juin 2024.

- Modération d'une réunion fermée entre le Comcyber, des représentants de la BITD et des partenaires étrangers sur le partage d'information et la coopération public-privé en matière de cybersécurité (sur le modèle du Cyber Collaborative Center de la NSA), à l'occasion du Paris Cyber Summit, Maison de la chimie, Paris, 4 et 5 juin 2024.

- Intervention lors du dîner « 100 % cloud public, la fin d'une chimère ? », organisé par ITFacto, Mandarin Oriental, Paris, 5 juin 2024.

- Communication (Keynote) « The Digital Sovereignty Challenges at play behind Cloud Computing », lors de la Paris Conference on AI and Digital Ethics, Sciences Po, Paris, 6 juin 2024.

- Communication « De la maîtrise des données numériques à la gestion des systèmes d'information militaires : la migration des Armées françaises vers le cloud », lors du colloque « La donnée comme ressource stratégique dans les conflits contemporains », Montréal (en visioconférence), 7 juin 2024.

- Lauréate du premier Prix de thèse de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), remise du Prix à l'École militaire, Paris, 11 juin 2024.

- Intervention lors de la table ronde « Guerre et Paix à l'heure de l'intelligence artificielle », dans le cadre des [Lundis de l'IHEDN](#), École militaire, Paris, 17 juin 2024.



**Dusan BOZALKA**  
(doctorant associé)

- Publication : « [Plateformes alternatives et désinformation : Odysee, un angle mort du Digital Service Act](#) », Brève stratégique 71, IRSEM, 6 juin 2024.



**Paul CHARON**

- Publication : « Les États-Unis dans les programmes de la chaîne de télévision chinoise CGTN. Pratiques discursives et stratégies d'influence », *Politique américaine*, n° 42, juin 2024.

- Publication : « Faire du terrain, du sensible au secret », dans Christelle Calmels, Léonard Colomba-Petteng, Emmanuel Dreyfus, Adrien Estève (dir.), *Enquêter en terrain sensible. Risques et défis méthodologiques dans les études internationales*, Paris, Septentrion, 2024.

- Audition par la commission d'enquête du Sénat sur les influences étrangères, Sénat, Paris, 6 juin 2024.

- Audition, en qualité d'expert, par la Section Antiterroriste de la Brigade criminelle, Direction de la police judiciaire, Paris, 13 juin 2024.

- Citation : Alexandra Saviana, « Législatives : comment la Russie et l'Azerbaïdjan agissent dans l'ombre », *L'Express*, 14 juin 2024.

- Entretien pour Xerfi Canal sur les opérations d'influences chinoises, Paris, 24 juin 2024.



**Fatiha DAZI-HÉNI**

- Jury de soutenance du mémoire de Master relations internationales/Majeure, dirigé par David Delfolie, Sciences Po Lille : « Stratégie, Intelligence économique et Gestion des risques », de Inès Aït-Hamouad-Defrennes : « Les affaires sont les affaires ? Politique(s) d'intérêt des acteurs chinois dans la région Afrique du Nord – Moyen-Orient », 3 juin 2024.

- Intervention : « Mer Rouge : Impacts des foyers de tension sur les stratégies d'investissement à long terme de l'Arabie saoudite », à la conférence « La mer Rouge, nœud stratégique aux enjeux multiples », IFRI, 6 juin 2024.

- Jury de soutenance de thèse, dirigée par Marc Lavergne, Université de Tours, UMR7324 CITERES : « Les politiques sportives des pays du Golfe (CCG) » de Raphaël Le Magoriaec, 11 juin 2024.

- Entretien avec Justine Clément, « [Le Golfe, nouveau centre névralgique du Moyen-Orient ?](#) », Les clés du Moyen-Orient, 14 juin 2024.

- Entretien (en arabe) avec Ahmad Elkadi, [Muwatini](#) (site saoudien), 16 juin 2024.

- Article académique (publié en anglais et espagnol) : « Normalización Saudi-Israelí ¿Frustrada por los ataques de Hamas ?/« Saudi-Israeli normalization prevented by 7 October 2023 Hamas attacks. How much is reality? », *Vanguardia*, Dossier « La guerra sin fin », en ligne et revue papier, 20 juin 2024, p. 64-69.

- Participation, avec Bertrand Besancenot (ambassadeur) et Saman Al-Ansari, au Webinar, modéré par Luigi Narbone, directeur de Mediterranean Platform, dans le cadre de Luiss Mediterranean Platform Roundtable, « [Navigating Stormy Seas : Saudi Arabia's Foreign Policy Amid Regional Tensions, Normalization prospects, and Eastern Pivot](#) », 25 juin 2024.

- Conférence : « Strategic Competition in the Middle East », NATO College and G5 Sahel Defense College, Rome, 27 juin 2024.



**Charlotte ESCORNE**  
(doctorante associée)

- Présentation : « Réseaux mobiles en Afrique de l'Ouest : la 5G et les transformations des dynamiques de sécurité dans le Sahel », colloque « La donnée comme ressource dans les conflits contemporains » de la Chaire Raoul-Dandurand de l'Université de Montréal, 6 juin 2024.



**Julia GRIGNON**

- Publication : « La pertinence et l'effectivité du droit international humanitaire à l'épreuve du conflit armé en Ukraine », *Annuaire français de relations internationales*, juin 2024, p. 555-567.

- Intervention au [Cours avancé en droit des conflits armés](#), « Questions juridiques posées par le conflit russo-ukrainien », Sanremo International Humanitarian Law Institute, 3 juin 2024.

- Intervention au [Cours avancé en droit des conflits armés](#), « La détention. Les protections afférentes aux prisonniers de guerre de 1949 dans le contexte contemporain (usage de la biométrie, renseignement et interrogation, droits spécifiques aux genres, etc.) », Sanremo International Humanitarian Law Institute, 4 juin 2024.

- Membre du jury et remise du prix de thèse à Clotilde Bômont, IHEDN, 11 juin 2024.

- Intervention au colloque « [Protection of victims of armed conflict](#) », Université de Genève, Faculté de droit et Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, colloque en l'honneur du professeur Marco Sassòli, 14 juin 2024.

- Coorganisation et intervention : cycle de séminaires « Neutralité et conflits armés », 5. « La neutralité vue du terrain. La neutralité comme principe de l'action humanitaire », IRSEM/Centre Thucydide, 19 juin 2024.

- Intervention à l'atelier « Access to essential goods and services », IHL Discussion Series convened by the Swiss Mission in Geneva and the Academy of IHL and Human Rights, 26 juin 2024.



**Marine de GUGLIELMO WEBER**

- Publication : avec Eleonore Duffau, « Interventions de secours d'urgence en réponse aux catastrophes climatiques : quel rôle et quels enjeux pour les forces armées françaises ? », Note de réflexion prospective et stratégique, Observatoire Défense & Climat, IRIS, 2024.

- Article : avec Éléonore Duffau, « Changements climatiques et mobilité humaine : l'imaginaire de la crise face au défi de l'immobilité », *La Revue internationale et stratégique*, 134, printemps 2024, p. 19-30.

- Conférence : « À qui appartiennent les nuages ? », Le Transfo-Emmaüs, Paris, 12 juin 2024.

- Conférence : « Les opérations de secours d'urgence en contexte de catastrophe climatique, un enjeu stratégique pour les forces armées françaises », conférence « Secours post-catastrophe climatique, influence et puissance : quels enjeux pour les armées », IRIS, Paris, 21 juin 2024.

- Conférence : « Élimination du CO<sub>2</sub> et modification du rayonnement solaire », Journée d'information et de réflexion collective de la communauté scientifique française sur le 7<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC, Gif-Sur-Yvette, 28 juin 2024.



**CNE Béatrice HAINAUT**

- Interviewée par Vincent Lamigeon pour l'article « [Armes spatiales, satellites espions : comment la Russie harcèle l'Occident en orbite](#) », *Challenge*, 31 mai 2024.

- Interviewée par Christine Ockrent dans l'émission « [Affaires étrangères sur la militarisation de l'espace](#) », France Culture, 6 juin 2024.
- Interviewée par Julie Gacon dans l'émission « Cultures monde » sur « [Les ambitions lunaires de la NASA et SpaceX](#) », France Culture, 17 juin 2024.
- Intervention au profit de l'association Minerve, portant sur « l'espace comme nouveau milieu d'affrontement », École militaire, 6 juin 2024.
- Article : « Pékin/Washington : vers une bipolarité spatiale ? », *Diplomatie*, Les Grands Dossiers, n° 80, « États-Unis, le risque d'éclatement ? », juin-juillet 2024.



**Maxime LAUNAY**

- Co-direction et introduction du numéro : « Les lieux de privation de liberté, des lieux politiques (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », avec Léo Rosell et Yann Sambuis, [Histoire@Politique](#), n° 52, 2024.
- Publication : « “Biribi en Savoie” : la fin du dernier bain de l'armée française (Fort d'Aiton, 1972) », [Histoire@Politique](#), n° 52, 2024.
- Intervention devant la Société française d'histoire politique, Maison des sciences de l'homme de l'Université de Bourgogne, Dijon, 20 juin 2024.
- Participation à la remise du Prix de l'IRSEM pour le mémoire encadré de l'officier-stagiaire de l'École de guerre, la CRP O. Nikou, École militaire, Paris, 27 juin 2024.



**Alexandre LAURET**

- Participation à l'émission « Culture Monde », série « Géopolitique de la Corne de l'Afrique », « [Somalie : l'État fédéral morcelé](#) », épisode 4/4, France Culture, 13 juin 2024.



**Céline MARANGÉ**

- Publication : avec Hugo Flavier, « Introduction – 2023 : les risques d'une guerre d'usure en Ukraine », *Annuaire français de relations internationales*, juin 2024, p. 551-554.
- Article : interview de Sarah Fainberg « [Antisémitisme : résurgences russes et mondiales de](#)

[la propagande soviétique](#) », dans le cadre de la série « [Violences impériales : l'actualité russe du passé soviétique](#) », codirigée par Juliette Cadiot et Céline Marangé, *Le Grand Continent*, 23 juin 2024.

- Conférence sur la grande stratégie russe et la situation géopolitique devant plusieurs anciens commandants de la 7<sup>e</sup> brigade blindée, et conférence sur les causes de la guerre en Ukraine devant l'état-major de la 7<sup>e</sup> brigade blindée, à l'invitation du général Philippe Le Carff, commandant de la 7<sup>e</sup> brigade blindée, Besançon, 6 et 7 juin 2024.



**Mathieu MÉRINO**

- Accueil de Mme Neema Chusi, cheffe du secrétariat du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dans le cadre du programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, IRSEM, 7 juin 2024.
- Participation à la deuxième réunion annuelle du groupe des chercheurs du Centre euromaghrébin de recherches et d'études stratégiques (CEMRES) dans le cadre du 5+5 Défense « La sécurité en Méditerranée occidentale : nouveaux défis », Rome, 24-26 juin 2024.
- Accueil de Mme Lia Quartapelle, parlementaire italienne et chercheuse associée à l'ISPI (Milan), IRSEM, 27 juin 2024.



**Carine PINA**

- Publication : avec Nolwenn Gueguen, « [L'exploitation des ressources minières des grands fonds marins internationaux dans le Pacifique – Le rêve de Nauru, de la Chine... et des États-Unis](#) », Brève stratégique 72, IRSEM, 13 juin 2024.
- Accueil, avec Paul Charon, d'une délégation de l'Institute National Defense and Security Research de Taïwan, École militaire, 10 juin 2024.
- Coorganisation, avec Virginie Saliou, du séminaire Asie 3, avec Frédéric Lasserre, professeur à l'université Laval, Québec, directeur du Conseil québécois d'Études géopolitiques (CQEG) ainsi que de la Chaire de recherches en études Indo-Pacifique (CREIP) ; et intervention « Les interprétations du droit international en mer de Chine du Sud », École militaire, 12 juin 2024.

- Participation au séminaire fermé « Secours post-catastrophe climatique, influence et puissance : quels enjeux pour les armées ? », organisé par l'IRIS dans le cadre de l'Observatoire Défense & Climat, mené pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), 21 juin 2024.

- Intervention : « La Chine et les interventions extérieures de secours d'urgence (IESU) (*Humanitarian Aid and Disaster Relief*). Modalités et enjeux d'une "Opération militaire autre que la guerre" (OMAG) à l'étranger », conférence-débat « Les opérations de secours, leviers d'influence et de puissance en Indo-Pacifique ? » organisée par l'IRIS dans le cadre de la restitution d'une note de l'Observatoire Défense & Climat, mené pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), 21 juin 2024.

- Enregistrement d'une capsule vidéo pour l'IRIS sur les OMAG, 21 juin 2024.



**Malcolm PINEL**  
(associé)

- Publication : « Opération hélicoptère sur Hostomel : s'emparer d'un aéroport trop loin », *Carnets de vols*, n° 145, « Bases aériennes et sites de lancement », Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA), 2024.



**Maud QUESSARD**

- Publication : avec Frédéric Gagnon (Chaire Raoul Dandurand), « [Les frontières numériques à l'épreuve : les démocraties d'Amérique du Nord vulnérables face aux cybermenaces et aux luttes informationnelles](#) », *Annuaire français de relations internationales*, juin 2024,

p. 337-338.

- Publication : « La démocratie américaine assiégée : Les États-Unis de Joe Biden face aux luttes informationnelles et cyber », *Annuaire français des relations internationales 2024*, sous la direction de Jean-Vincent Holeindre et Julian Fernandez, juin 2024, p. 353-375.

- Intervention au colloque « Luttes informationnelles et démocratie », groupe Pegase, Sopra Steria, Paris, 3 juin 2024.

- Participation au colloque « Trade Linkages », Paris Sorbonne Nouvelle-OPEXAM-Université Laval, Maison de la recherche, Paris, 6 juin 2024.

- Oratrice invitée à la conférence « États-Unis 2024 : la puissance américaine et les dilemmes stratégiques », IHEDN-OPEXAM-Bordeaux Athénée, 6 juin 2024.

- Interviewée : « [Visite de Joe Biden à Paris, une relation franco-américaine sur fond de "je t'aime, moi non plus"](#) », RFI, 8 juin 2024.

- Comité de suivi de thèse de Joseph Beaudreau, « The Political Economy of Fact-Checking From Hope to Reality Check », sous la direction de Divina Frau-Meigs, avec Arnaud Mercier, UPSN, Paris, 17 juin 2024.

- Membre du jury de soutenance de la thèse de Marylène Gervais, « La diplomatie publique du Japon (2000-présent). L'émergence de nouvelles dynamiques à l'épreuve du conservatisme », sous la direction de Jean-Jacques Roche et Frédéric Charillon, avec Guibourg Delamotte, Christian Lequesne, Barthélémy Courmont, Université Paris-Panthéon-Assas, 19 juin 2024.

- Membre du jury de soutenance de mémoire de master études internationales de Clara Henoux, « The Us-Rok-Japan Trilateral Partnership Under The Biden Administration: Establishing A Lasting Alliance To Contain East Asian Threats? », avec Pr Jean-Baptiste Velut, UPSN, 20 juin 2024.

- Membre du jury de soutenance de mémoire de master études internationales de Lyna Bahram, « Bahrain: An Invisible U.S. Stalwart in a Conflicted Region (1971-2024) », avec Pr Jean-Baptiste Velut, UPSN, 28 juin 2024.



**Wendy RAMADAN-ALBAN**

- Participation au podcast « Dazibao », « [Wendy et le nucléaire iranien](#) », épisode 29, 25 juin 2024.



**Virginie SALIOU**

- Coorganisation, avec Carine Pina, du séminaire Asie 3, avec Frédéric Lasserre, professeur à l'université Laval, Québec, directeur du Conseil québécois d'études

géopolitiques (CQEG) ainsi que de la Chaire de recherches en études Indo-Pacifique (CREIP).



**Elyamine SETTOUL**

- Publication : « L'État islamique 2014-2024 : Les évolutions stratégiques d'une utopie califale », *Annuaire français de relations internationales*, juin 2024, p. 903-914.

- Intervention : « Enquêter sur un objet sensible : le cas des phénomènes de radicalisation », Séminaire de méthode de l'école doctorale Abbé Grégoire, CNAM Paris, 4 juin 2024.

- Intervention : « Les métiers de la défense au prisme des évolutions du contexte international », colloque international « Global Careers in Turbulent Times », Schiller Université, Paris, 19 juin 2024.



**Arthur STEGER-KICINSKI (doctorant associé)**

- Publication : « Nommer pour protéger ? Pour une analyse Queer du discours de la protection des personnes LGBTQI+ en période de conflits armés », *Annuaire français de relations internationales*, juin 2024, p. 661-675.



**Benoît de TRÉGLODÉ**

- Sortie du 3<sup>e</sup> titre de la collection « Asies contemporaines » sous la direction de Benoît de Tréglodé et Pierre Journoud aux Presses universitaires de la Méditerranée : Nathan Beridot, *L'exercice du pouvoir judiciaire par la Cour suprême du Japon. Contribution à la réflexion sur l'État de droit au Japon*, PULM, 2024, 308 pages.

- Cité par Sébastien Falletti, « Au Vietnam, Vladimir Poutine défie l'encerclement occidental », *Le Figaro*, 20 juin 2024.



**Victor VIOLIER**

- Discussion de la communication de Pierre Mougel, doctorant à l'Université Paris 2 (Centre Thucydide) sur le thème « La revitalisation du "système" d'éducation patriotique et le mouvement de

la jeunesse Iounarmia », séminaire Jeunes Chercheurs DGRIS/IRSEM, ID Lab, Paris, 18 juin 2024.

- Communication : présentation et discussion à partir d'un article en cours de rédaction intitulé « Enquêter aux marges de l'administration russe : conditions et modalités d'une enquête ethnographique sur le pouvoir en régime autoritaire », séminaire Jeunes Chercheurs DGRIS/IRSEM, ID Lab, Paris, 18 juin 2024.

- Co-animation du séminaire « Actualités des sciences sociales » du CERI consacré à la présentation du livre *L'attestation. Une expérience d'obéissance de masse, printemps 2020* de Théo Boulakia et Nicolas Mariot, CERI, Sciences Po, Paris, 21 juin 2024.

-- Accueil, avec Mathieu Mérino, Maxime Audinet et Wendy Ramadan-Alban, de Mme Lia Quartapelle, parlementaire italienne et chercheuse associée à l'ISPI (Milan), dans le cadre du programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du MEAE, IRSEM, École militaire, 27 juin 2024.



**Océane ZUBELDIA**

- Intervention : « The State of Play of Unmanned Vehicles in the Maritime Domain », International Experts' Meeting on the Regulatory Framework for Unmanned Underwater Vehicles (UUVS), au sein du projet de sécurité maritime « Enhancing Security Cooperation In and With Asia » (ESIWA) de l'Union européenne, Jakarta, 25 juin 2024.

**VEILLE SCIENTIFIQUE**

**DILEMME DE SÉCURITÉ**

**Joshua D. Kertzer, Ryan Brutger et Kai Quek, « [Perspective-Taking and Security Dilemma Thinking: Experimental Evidence from China and the United States](#) », *World Politics*, 76 (2), 2024, p. 334-378.**

Le dilemme de la sécurité est un mécanisme central tant pour les États sur la scène internationale que pour la discipline qui étudie de telles interactions. Cette notion renvoie à la situation inextricable dans laquelle un État se retrouve lorsque, prenant des actions qu'il considère comme défensives, il augmente le sentiment d'insécurité d'un autre État. En y réagissant, ce dernier amplifie en retour le sentiment d'insécurité chez le premier, enclenchant un cercle vicieux de compétition pouvant mener jusqu'au conflit. Le risque de dilemme de sécurité entre la Chine et les États-Unis est un enjeu crucial de politique internationale contemporaine. Dans un article récemment publié dans la revue *World Politics*, Joshua Kertzer, Ryan Brutger et Kai Quek se demandent dans quelle mesure les opinions publiques chinoise et américaine sont soumises à des biais psychologiques qui sous-tendent le dilemme de sécurité. Ils se demandent également s'il est possible d'atténuer les effets néfastes de ces biais. Pour ce faire, Kertzer *et al.* examinent les microfondations du dilemme de la sécurité en menant des expérimentations de sondages croisés en Chine et aux États-Unis. Ils trouvent des preuves, à l'échelle micro, cohérentes avec la logique du dilemme de la sécurité, et ce dans les deux pays. Ils constatent également que les chercheurs en Relations internationales ont surestimé les effets palliatifs de la mise en perspective (*perspective-taking*), pratique qui consiste à percevoir une situation au-delà de son propre point de vue, et souvent de tenter de se mettre à la place de l'autre. Cette démarche, pensent les auteurs, qui peut se retourner contre les acteurs en cas de menaces perçues à leur identité et à leurs objectifs stratégiques. Les conclusions des auteurs ont des implications importantes pour l'étude de l'opinion publique dans les relations sino-américaines et pour la mise en perspective en relations internationales.

**Élie BARANETS**  
*Chercheur Sécurité internationale*

**OTAN**

**SOMMET DE WASHINGTON D.C., OTAN, 9-11 JUILLET 2024**

**Mathieu Droin, Sean Monaghan et Jim Townsend, « [NATO's Missing Pillar – The Alliance Needs a More Powerful Europe](#) », *Foreign Affairs*, 14 juin 2024.**

Dans un article pour *Foreign Affairs*, Mathieu Droin (CSIS) *et al.* examinent le « pilier européen » de l'OTAN, complètement indispensable au pilier américain, et ce d'autant plus que les États-Unis sont susceptibles de remettre en question leur engagement atlantique. Il convient donc de renforcer ce pilier, fût-ce contre l'avis de Washington, qui n'a jamais réellement appelé de ses vœux un rehaussement de l'influence européenne dans l'Alliance. À l'approche du sommet de Washington (75 ans du traité de l'Atlantique), il faut dès lors espérer une évolution de la position américaine, qui ne devrait pas entraver la nécessaire montée en puissance de la défense européenne. Une Europe investissant davantage et de manière plus coordonnée dans la défense, et contribuant plus significativement aux contingents de l'OTAN : voilà ce dont la défense transatlantique a besoin. Œuvrer à ce que la défense européenne ne se renforce pas, ce serait se tromper de combat.

**Robin S. Quinville, Jason C. Moyer et Masa Ocvirk, « [The Washington Summit: What's at Stake For NATO's 75th Anniversary](#) », *Wilson Center*, 14 mars 2024.**

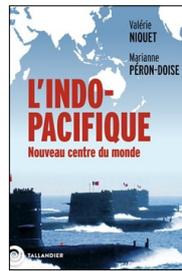
À l'approche du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'OTAN, le Wilson Center examine les enjeux du sommet pour l'Alliance. Au cœur des discussions figurera l'éventualité d'une invitation de l'Ukraine à rejoindre l'Organisation : les auteurs recommandent d'accéder à la requête ukrainienne, ce qui offrirait un soutien moral au pays en guerre et l'ancrerait comme partenaire transatlantique. Au sujet du rôle des Européens dans le « partage du fardeau », un irritant ancien dans la relation transatlantique, les auteurs recommandent que l'Europe continue d'accroître ses investissements dans la défense, de sorte que plus de 18 membres de l'OTAN atteignent ou dépassent 2 % du PIB consacrés à des dépenses militaires. À plus long terme, le sommet sera l'occasion de discuter des orientations futures de l'OTAN pour les 75 prochaines années, de son adaptation aux défis contemporains, et de réaffirmer son rôle comme garant de la sécurité et de la prospérité transatlantiques.

Franklin D. Kramer et Anca Ioana Agachi, « [Four NATO Defense Priorities for the Upcoming Washington Summit](#) », RAND, 8 février 2024.

Dans un article paru en février, la RAND examinait les quatre défis auxquels l'OTAN fait face, en cette année anniversaire. L'OTAN devrait tout d'abord intégrer les nouvelles technologies dans ses capacités militaires pour rester à la pointe de la dissuasion et de la défense collective, tout en élargissant ses partenariats au-delà du modèle militaire étatique traditionnel pour développer des coopérations avec de nouveaux acteurs, dans un souci d'efficacité. Il serait également essentiel pour l'Alliance d'augmenter sa capacité à mener des opérations multi-domaines, combinant des capacités de haut niveau avec des technologies efficaces et peu coûteuses. Enfin, l'OTAN devrait allouer de nouvelles ressources pour soutenir ces transformations, en augmentant les dépenses de défense et en optimisant leur efficacité à travers des efforts de coopération renforcée.

**Adrien MAUGER**  
*Assistant de recherche*

## BIBLIOTHÈQUE STRATÉGIQUE



Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise, *L'Indo-Pacifique. Nouveau centre du monde*, Paris, Tallandier, 2024, 253 pages.

Dans cet ouvrage, Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise éclairent de manière critique et étayée l'importance stratégique, économique et politique d'un espace à prépondérance maritime qui s'étend de la Corne de l'Afrique à la côte ouest des États-Unis, un espace où « il faut être ».

Après avoir rappelé que l'Indo-Pacifique a toujours été un réseau de voies maritimes d'échanges et de transports, elles montrent comment, de réalités géographiques et matérielles, l'Indo-Pacifique devient un concept de dimension stratégique à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de Shinzo Abe (2007) qui réoriente le Japon vers l'Asie et ses préoccupations. Au premier rang de ces dernières, la montée en puissance, économique et militaire, de la Chine dont les revendications territoriales maritimes inquiètent. Et si c'est encore à Shinzo Abe que l'on doit la définition en 2016 d'un Indo-Pacifique libre et ouvert, le concept devient une idée mouvante aux multiples dimensions.

Parmi elles, l'importance économique de la zone est soulignée dès le premier chapitre. L'Indo-Pacifique est, depuis le début du siècle, un acteur majeur des flux économiques mondiaux. Poids lourd de l'économie générant plus de 50 % de la production mondiale, abritant quatre puissances économiques majeures (l'Inde, la Chine, le Japon et les États-Unis) dont deux géants démographiques (Chine et Inde), c'est un espace qui voit transiter 95 % des échanges commerciaux entre l'Asie et l'Europe et où la Chine est incontournable. Si sa montée en puissance y est actée, Pékin n'est pas encore à la hauteur de la présence américaine ou européenne.

Autre dimension majeure de l'Indo-Pacifique, particulièrement bien mise en relief dans cet ouvrage, l'importance « maritime », qui nécessite une gouvernance particulière mais difficile à trouver. Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise décrivent les enjeux de l'économie bleue (fonds marins, routes maritimes, pêches, énergie) qui prennent dans cet espace toute leur importance et révèlent leurs fragilités notamment avec les changements climatiques.

Parmi les dimensions conflictuelles, l'ouvrage souligne celle que pose la Chine, « le grand perturbateur ». L'Indo-Pacifique est devenu un espace de conflits potentiels entre la Chine et les États-Unis, avec comme points saillants, Taïwan et son détroit mais aussi les îles Sensaku (Japon) et les îles Spratleys. Pékin dont la puissance militaire maritime s'est accrue, accentue ses pressions pour imposer ses prétentions. Familière de la stratégie de zone grise, la Chine veut modifier les *statu quo* territoriaux, conjuguant ce « jeu de go » avec un partenariat russe dans le Pacifique Nord.

Multiplie dimensions aussi avec les doctrines étatiques sur l'Indo-Pacifique au nombre de 13 en 2023. De portées et de dimensions différentes, toutes partagent leur inquiétude face à la Chine, insistent sur la nécessité de préserver la liberté de circulation maritime et prônent la résolution pacifique des conflits. Parmi ces États, initiateurs et alliés, le Japon et les États-Unis font de leur doctrine un barrage à la Chine. Les autres États asiatiques sont plus nuancés, espérant opter pour un « en même temps » alors que l'Union européenne et ses États proposent une stratégie de troisième voie et que le Royaume-Uni et le Canada maintiennent une présence discrète dans la région. À ce concert presque harmonieux répondent la Chine et la Russie, pour qui ces stratégies traduisent seulement la confrontation sino-américaine.

Les menaces potentielles en Indo-Pacifique engendrent la recrudescence du réarmement naval des États. Ces derniers considèrent qu'une marine puissante et technologiquement avancée est un élément central de leur sécurité. L'ouvrage fait une recension détaillée et actualisée des forces militaires navales en présence, principalement celles des États-Unis et de l'alliance AUKUS. En face, en croissance continue, celle de la Chine. À côté des grands blocs, certaines marines régionales croissent (l'Inde) ou se dynamisent (Indonésie). L'UE tente d'assurer une présence militaire régulière, en dépit de moyens limités, d'ententes entre États membres difficiles et d'expectatives prégnantes ouvertes par la guerre en Ukraine.

Le dernier chapitre fait une analyse critique, mais optimiste, de la position française dans cet espace. Si sa présence est légitime, la réalité des faits semble rattraper les discours de Paris. Confrontée à son passé colonial, porteuse d'une stratégie peu comprise ou acceptée, noyée dans une complexité de montages, la viabilité de la stratégie française résiderait dans un recentrage effectif des actions sur ses territoires et ce d'autant plus que les moyens militaires de la France sont limités dans la région.

Cet ouvrage offre ainsi une vision objective, informée et critique de l'Indo-Pacifique où « il faut être ». Particulièrement bien mise en valeur, la dimension maritime (ressources, enjeux et solutions) permet d'ancrer un concept stratégique « en vogue » dans une réalité géographique, économique et politique des plus complexes.

**Carine PINA**  
*Chercheuse Chine/Mondes chinois*



**Michel Ghazal, *Occasion manquée ? Les secrets des négociations maritimes Liban-Israël, Beyrouth, Dar An-Nahar, 2023, 271 pages.***

Comment se décide le tracé des frontières maritimes ? Et plus précisément, quels sont les scénarios lorsque les frontières sont contestées et opposent fondamentalement deux États ?

Dans son ouvrage *Occasion manquée ? Les secrets des négociations maritimes Liban-Israël*, Michel Ghazal présente les bases du droit maritime international et décrypte les rouages des négociations maritimes entre deux pays officiellement en guerre : le Liban et Israël.

Expert en gestion de conflits, Michel Ghazal a joué un rôle clé aux côtés de la délégation libanaise dans les négociations de délimitation maritime avec Israël dès 2020. Ces discussions, tenues à Naqoura, dans le sud du Liban, se sont déroulées sous l'égide de l'ONU et avec la médiation des États-Unis.

Les délimitations maritimes renvoient directement à des questions de territoire et de souveraineté, générant ainsi un grand nombre de tensions entre pays frontaliers. Le Liban n'échappe pas à cette réalité. Les tensions préexistantes autour des délimitations maritimes se sont amplifiées depuis la découverte de nombreuses ressources naturelles gazières. Selon l'article 56 de la convention de Montego Bay de 1982 qui régit le droit de la mer, l'État côtier dispose de « droits souverains » dans sa zone économique exclusive (ZEE) pour l'exploration, l'exploitation et la gestion des ressources des fonds marins et de leur sous-sol. En Méditerranée, cet espace est indéniablement stratégique en raison des importantes ressources énergétiques. Toutefois, quatre États de la Méditerranée orientale – Israël, Libye, Syrie et Turquie – n'ont pas signé ou ratifié cette convention : la délimitation de leurs ZEE est sujette à conflit car ces zones se chevauchent. Ils doivent donc parvenir à un accord pour partager leurs eaux, à l'instar du Liban et d'Israël. De fait, la délimitation revêt

un caractère vital pour le Liban puisque ces gisements gaziers pourraient constituer une manne financière et un espoir de relance économique pour le pays en proie à une crise économique sans précédent.

L'auteur raconte ainsi les longues négociations entre les deux pays, marquées par de nombreuses périodes de *statu quo* et de gel, qui se sont étendues de 2012 à 2022. Pendant dix ans, plus de six médiateurs américains se sont succédé. Les négociations se sont transformées en une véritable guerre de positions en raison des intérêts divergents des parties impliquées. Alors que la délégation israélienne souhaitait négocier autour de la ligne 1, tracée arbitrairement par Israël et moins avantageuse que la ligne 23 déposée par le Liban en 2010 à l'ONU, la délégation libanaise avait reçu pour mandat du président libanais de négocier la ligne 29, recommandée par le UKHO (un organisme international spécialisé dans les délimitations maritimes), qui offrait 1 400 km<sup>2</sup> supplémentaires au Liban.

L'auteur revient sur les dates clés des pourparlers, qui ont conduit le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à un accord cadre permettant la reprise des négociations après des années de piétinements, et aboutissant deux ans plus tard à un accord final, toutefois bien éloigné des aspirations libanaises. Les négociations qui se sont déroulées entre 2020 et 2022 ont présenté de nombreux obstacles à la délégation libanaise, résultant de difficultés, tant entre les deux pays, avec des objectifs diamétralement opposés, qu'au sein même du Liban, compte tenu des problèmes internes qui ont constamment entravé les avancées faites par la délégation libanaise. D'autres facteurs ont exacerbé ces difficultés, notamment la partialité du médiateur mise en évidence par les incessantes pressions américaines.

L'accord final signé le 27 octobre 2022, après cinq rounds de négociations, marque la fin d'une longue période d'incertitude et définit la ligne 23 comme frontière maritime. Loin d'être perçu comme une victoire diplomatique, cet accord est qualifié par Michel Ghazal d'« occasion man-

quée ». Selon lui, cet accord ne protège pas adéquatement les intérêts du Liban et marque la perte de plus de 1 400 km<sup>2</sup> de territoire souverain, que devait garantir la ligne 29. Pour le pays, déjà à bout de souffle, c'est une véritable déception. L'auteur n'hésite pas à exprimer son amertume et sa colère face à cet échec, attribuant la responsabilité aux autorités libanaises, en proie aux logiques clientélistes et personnelles, qui ont constamment sapé les efforts de négociation menés par la délégation libanaise. Une fois de plus, les intérêts personnels ont prévalu sur les intérêts généraux, une caractéristique persistante de la politique du Liban depuis plusieurs décennies. La déclaration de Michel Aoun le 12 février 2022, revenant sur la ligne 29 au profit de la ligne 23, pourtant non conforme au droit maritime en raison de nombreuses erreurs, a sonné le glas des négociations.

Le témoignage de Michel Ghazal va au-delà d'un simple récit personnel. Il offre une véritable dissection des différentes étapes de ces négociations, décortiquant avec finesse les stratégies et les tactiques mises en œuvre par les parties prenantes. Il met en lumière les intérêts irrconciliables et les pressions politiques internationales et internes qui ont entravé les efforts de la délégation libanaise.

En somme, Michel Ghazal expose les défis persistants auxquels le Liban est confronté dans ses relations avec ses voisins, ainsi que les obstacles internes qu'il doit affronter. L'ouvrage fournit également des clés de compréhension pour maîtriser le processus de négociation et acquérir de nouvelles compétences, afin de développer un socle solide de connaissances sur le droit maritime et sur les outils de négociation.

**Anne-Caroline LEPETZ**  
**Assistante de recherche**